

Direction Plein Sud

Journal à publication variable du Syndicat Sud Education Charente Maritime
Numéro 10 (mars – avril 2011)

ÉVALUEZ-LES TOUS!



LE MARCHÉ
RECONNAÎTRA LES SIENS.

**« Chatel, Chatel,
retourne à
L'Oréal!
Non, non, non
à l'école
libérale! »**

Slogan à franc succès au cours des années 2010 ...

Ou quand on applique à l'Éducation nationale les recettes néolibérales !

éducation
Sud

Charente Maritime

Solidaires 17

26 rue du Général Sarrailh

17100 Saintes

sudeducation17@orange.fr

05 46 97 96 78

Union
syndicale
Solidaires

Contacts

Jean-Louis Dupont

je-lo.du@wanadoo.fr

Gaël Gentric

ggentric@wanadoo.fr

Joëlle Leau

joelle.leau@wanadoo.fr

Frédéric Charles

fred.charles5@wanadoo.fr

Services publics dans la galère !

L'HÔPITAL TOUCHÉ PAR UN GROS VIRUS...



© CQFD, journal satirique, avril 2010.

Une **journée nationale** d'action "**Santé en danger**" est prévue le **2 avril**.

L'hôpital en danger !

Pour cause de compression de budget et donc de suppression de postes, on ferme des lits en psychiatrie à l'hôpital flambant neuf de Saintes ...

Les personnels sont en lutte depuis plus d'un mois, alternent grèves et distributions de tracts, pétitions (nous pouvons vous la transmettre si vous vous sentez concernés ...) et interpellations des élus.

La Poste et les postiers massacrés (grève le 29 mars)...

L'ÉTERNEL PROBLÈME DU FACTEUR MORDU PAR LES CHIENS...



© CQFD, octobre 2010.

- l'arrêt des réorganisations qui entraînent des suppressions d'emplois, une baisse de la qualité de service et des missions de service public [...],
- les emplois nécessaires à l'accomplissement des tâches, à l'amélioration des conditions de vie et de travail et la santé des agents [...]

Il suffirait de remplacer la Poste par l'Education nationale dans ce texte pour comprendre que nous sommes confrontés aux mêmes problèmes, aux mêmes difficultés : **à quand une action commune sur tous les services publics, massacrée par la RGPP et les cadeaux fiscaux ?**

... comme le montre ces extraits de l'Appel commun des Fédérations syndicales CGT, SUD, CFDT, FO, CFTC aux Postières et Postiers :
« Depuis plusieurs mois les restructurations se multiplient au sein de La Poste, aucun service, aucune activité n'est épargnée... [...]

Productivité et réduction des coûts sont devenues les maîtres mots d'une politique économique destructrice pour l'emploi et les conditions de travail.

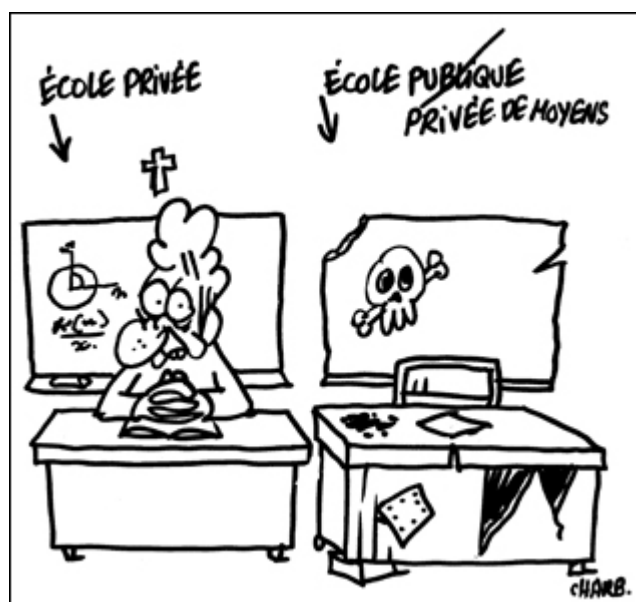
Cette course effrénée à la réduction des coûts a des conséquences néfastes sur la santé des Postières et Postiers. Plusieurs milliers d'agents ne savent plus où ils se situent au sein de La Poste. [...]

Ensemble, elles exigent de La Poste :

Education nationale : pourquoi ça doit bouger !

Le 19 mars, à l'appel de syndicats, d'associations pédagogiques et de parents d'élèves, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées à Poitiers pour rappeler le caractère inadmissible de la préparation de rentrée prévue à ce jour, avec ces milliers de suppressions de postes, qui entraînent une dégradation sans précédent des conditions d'enseignement pour les enseignants et donc des conditions d'apprentissage pour les élèves.

Le mardi 22, une centaine de profs et de parents (venus à 90 % de Charente ...), soutenus par FO et SUD, a remis le couvert pour faire le siège du rectorat de 10h à 15h non-stop pour le CTPA (Comité Technique Paritaire Académique). Une délégation d'établissements a été reçue ; la rectrice a annoncé qu'elle allait réinjecter 50 postes -ou équivalent, (sur les 300 qu'elle envisageait de sucrer dans le secondaire) "essentiellement dans les lycées". C'est une première étape et même si nous ne sommes pas dupes : le solde reste très négatif et les promesses restent des promesses ... Cependant, il est nécessaire de comprendre que la mobilisation peut payer. Ce petit recul n'est dû qu'à la mobilisation en cours.



En Charente, des enseignants et des parents d'élèves se sont d'ores et déjà rassemblés dans une AG inter-établissements de Charente qui tient régulièrement des Assemblées générales à Angoulême. Sud Education 17 va interpeler les autres syndicats pour qu'un tel collectif voit le jour dans le département, malgré les réticences fortes de certaines organisations syndicales que l'on rencontre en Charente (voir l'article de la Charente Libre : <http://www.charentelibre.fr/2011/03/16/rentrée-scolaire-la-grogne-se-demultiplie,1026108.php>) comme en Charente maritime ...

L'heure est à l'action partout où c'est possible et où la volonté de se battre existe ! Sud Education 17 vous interpelle aussi directement : peut-on voir se multiplier les suppressions de postes en luttant de moins en moins comme cela est le cas actuellement ?

N'hésitez pas à nous contacter pour participer à la lutte !

Titularisation sans conditions des précaires ... et des stagiaires !

En cohérence avec sa revendication de titularisation sans conditions des précaires employés dans l'Education nationale au sens large, **Sud Education réclame la titularisation sans conditions des stagiaires (ceux qui le souhaitent encore ...) avec ouverture d'un droit à la formation élargie.** Comme les contractuels ou les vacataires, les stagiaires sont maintenant effectivement utilisés comme moyen d'enseignement par le Ministère sans garantie d'emploi, sans formation suffisante.

Il est inadmissible que l'Etat continue d'être le premier employeur de précaires de France ! Utopique en ces temps de vaches maigres ? Peut-être mais absolument nécessaire !

Formation syndicale : un droit qui s'use que si l'on ne s'en sert pas ...

Le saviez-vous ?

En ces temps de vaches maigres pour la formation continue ... nous vous rappelons que chaque salarié a le droit à 12 jours de formation syndicale par an sur son temps de travail. Cette formation n'est pas réservée aux militants ou aux adhérents et ne vous engage à rien sauf à prendre du temps pour mieux comprendre ce qui se passe !!! La seule démarche à faire est d'écrire **une lettre** à l'Inspecteur d'Académie pour le premier degré (sous couvert de l'IEN), à la Rectrice (sous couvert du chef d'établissement) pour le second degré selon le modèle ci-dessous, **un mois à l'avance (AVANT LES VACANCES DE PAQUES !)**. IL N'Y A PAS BESOIN DE FOURNIR DE CONVOCATION, l'administration peut seulement vous demander une attestation de présence au stage que nous distribuons systématiquement !



Une formation oui, mais quelle formation !

Après un stage sur les réformes dans l'Education nationale en présence de Nico Hirtt l'an passé, nous organisons une formation syndicale interprofessionnelle avec l'Union syndicale Solidaires 17 (qui regroupe les syndicats Sud -Rail, PTT, Santé Sociaux, Education ...) formation autour de la répartition des richesses en France, le jeudi 26 mai 2011, à la salle Saintonge 5, à côté de la mairie de Saintes, de 9 h à 17h*.

Jean-Marie Harribey, ancien co-président d'Attac, professeur d'économie à Bordeaux, nous parlera de la **question du partage des richesses** et des solutions de financement qui rappellent que les propositions de Solidaires sur la retraite (37.5 annuités pour tous, 60 ans ...) ou la Sécurité sociale sont crédibles. **Vincent Drezet**, membre de l'Union SNUI-Sud Trésor, membre du Conseil scientifique d'Attac, nous présentera **l'état de l'impôt en France, normalement outil de justice et de redistribution**, lentement démolé au profit des plus riches et envisagera les moyens de lui redonner sens.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez également participer à une seconde journée **Identité Solidaires** pour découvrir l'histoire et les valeurs de notre syndicalisme, solidaire, unitaire et démocratique, le vendredi 27 mai, mêmes heures, même endroit.

Modèle pour s'inscrire au stage

(vous pouvez aussi le télécharger sur le site ou le demander par mail).

<http://sudeduc17.ouvaton.org/framset1280.htm>

« Lieu », le *

Mme/M. le recteur

s/c du chef d'établissement/

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour / de 2 / 3 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation syndicale « **Partage des richesses** », le **26 mai 2011, et/ou Identité Solidaires, le vendredi 27 mai** stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :